

Paris, le 18 avril 2012

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale mixte du 24 mai 2012

Les actionnaires de la société Iliad sont invités à participer à l'assemblée générale mixte qui se tiendra le mardi 24 mai 2012 à 9 heures, au siège social.

L'avis préalable de réunion, comportant l'ordre du jour, le projet des résolutions proposées au vote des actionnaires par le conseil d'administration ainsi que la description des principales modalités de participation et de vote à l'assemblée et d'exercice des droits des actionnaires, a été publié au BALO du 18 avril 2012, sous le numéro 1201615.

L'avis de convocation sera publié au BALO du 3 mai 2012.

Les documents et informations destinés à être présentés à l'assemblée générale et visés à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce sont mis en ligne sur le site internet de la Société, www.iliad.fr rubrique « Assemblée Générale ».

Tout actionnaire peut demander par écrit, dans les conditions et délais précisés à l'article R. 225-88 du Code de commerce, à la société Iliad – Direction Juridique – 16, rue de la ville l'Evêque – 75008 Paris, de lui envoyer, à l'adresse postale indiquée par ses soins, les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce.

Tout actionnaire peut, dans les conditions et délais précisés aux articles R. 225-89 et R. 225-90 du Code de commerce, prendre connaissance, au siège social, des documents et renseignements visés à ces articles.

Place de cotation : *Euronext Paris*

Lieu d'échange : *Eurolist A d'Euronext Paris (SRD)*

Code valeur : *ILD*

Code ISIN : *FR0004035913*

Classification FTSE : *974 Internet*

Membre du : *Euro Stoxx, SBF 120, Next 150, CAC Mid 100*

Le Groupe Iliad est un acteur majeur sur le marché français de l'accès à Internet et des télécommunications avec Free et Alice (4 849 000 abonnés haut débit au 31/12/2011), Onetel (opérateur de téléphonie fixe) ainsi que Free Mobile. Le Groupe Iliad est coté sur l'Eurolist d'Euronext Paris sous le symbole ILD.